

Erosion du littoral : l'Etat prend la mesure du danger

- Le gouvernement lance un vaste programme d'auscultation des côtes.
- Il s'agit d'identifier les zones où il faudra tôt ou tard déplacer les populations.

ENVIRONNEMENT

La tempête Dirk, en arrachant au littoral aquitain d'impressionnantes langues de terre, est venue brutalement rappeler un phénomène rampant mais bien réel et qui ne date pas d'hier : le littoral français, dans sa majeure partie, est rongé par l'érosion. Outre les espaces naturels, les zones urbanisées sont désormais directement menacées. Selon les experts, des quartiers entiers de villes risquent de se retrouver de plus en plus souvent les pieds dans l'eau. Et pour cause, aujourd'hui, près du quart des terres situées à moins de 50 mètres des côtes sont couvertes d'habitations, de zones industrielles et commerciales ou d'infrastructures diverses.

Face à la montée des dangers, Frédéric Cuvillier, le ministre de la Mer, en déplacement la semaine dernière à Cayeux-sur-Mer, sur la côte picarde, a annoncé le lancement d'une « cartographie de l'aléa d'érosion à l'échelle nationale ». Il devrait constituer un futur outil d'aide à la prise de décisions dont certaines ne s'annoncent vraiment pas faciles.

Sur certains sites, la situation est telle aujourd'hui qu'on ne peut plus en effet écarter à terme la relocalisation des résidents, des activités et

des biens exposés à des inondations et des submersions à répétition du type de celles subies il y a plus de trois semaines par les habitants de Quimperlé (Finistère) ou ceux du front de mer de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).

Dépoldériser le hâble d'Ault

Aujourd'hui, près d'un quart du littoral se désagrège à un degré plus ou moins élevé. Les deux tiers des côtes sableuses sont régulièrement mangées par les vagues. Un peu plus du quart du linéaire rocheux, pourtant plus stable, s'érode. Ce mal qui ronge les côtes et s'accélère, élévation des mers oblige, varie selon les régions. Aucune cependant ne peut s'estimer à l'abri de ses effets. En Corse et en Ile-et-Vilaine, moins de 10 % du littoral reculent. Beaucoup moins que dans le Pas-de-Calais, en Seine-Maritime, dans le Calvados et dans le Gard, où plus de 70 % des côtes sont touchées. Des pertes que l'engrassissement de certaines sections du littoral, c'est-à-dire là où la terre l'emporte au contraire sur la mer (baies, estuaires, marais), est bien loin de compenser. Seulement 10 % des côtes avancent.

L'outil cartographique qui va être réalisé permettra de prévoir le comportement des écosystèmes littoraux à dix, quarante et quatre-vingt-dix ans. Il servira à établir des



Aujourd'hui, près d'un quart du littoral se désagrège à un degré plus ou moins élevé. Ici Soulac-sur-Mer (33), le 6 janvier dernier.

Photo Jean-Pierre Muller AFP

indicateurs homogènes sur l'évolution du trait de côte et de s'organiser en conséquence. A Cayeux-sur-Mer, un des cinq sites zones tests retenus par le gouvernement pour expérimenter les mesures à prendre, il est d'ores et déjà question de noyer le hâble d'Ault, un polder conquis sur la mer. Objectif : atténuer les risques de submersion dans les secteurs habités. L'évacuation définitive

des populations ne s'imposera donc pas partout. Mais Frédéric Cuvillier a également annoncé le lancement d'un « programme de gestion intégrée » de tous les risques encourus par le littoral et ses habitants. Vocation ? Permettre de « bâtir une stratégie d'aménagement », explique le ministre, avec cette fois à la clef « un déplacement d'activités, quand nécessaire ». — J. C.